



DE▲ETER



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Recyc'Elit lève 3,2 millions d'euros pour financer l'industrialisation de son innovation de rupture dédiée au recyclage des textiles complexes à base de polyester.

Chasse-sur-Rhône, le 27 octobre 2023 - Recyc'Elit, acteur de l'économie circulaire au sein de la filière textile, vient de clôturer une levée de fonds de 3,2 millions d'euros menée par Demeter, via le Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain (FAIM) Lyon – Saint-Etienne et UI Investissement, aux côtés de la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat -dans le cadre de France 2030, de Crédit Agricole Création et de Business Angels.



Recyc'Elit, société deeptech industrielle de l'économie circulaire

Recyc'Elit, créée en 2020 à Chasse-sur- Rhône, développe un procédé de recyclage chimique novateur de solvolyse. Fonctionnant dans des conditions douces, il permet de recycler des déchets textiles actuellement sans solution de recyclage et destinés à l'enfouissement ou l'incinération. Ces textiles sont à base de polyester en mélange avec d'autres matières comme l'élasthanne, le nylon ou le coton. L'innovation de rupture de Recyc'Elit permet, d'une part, de dépolymériser sélectivement le polyester et, d'autre part, de restituer les co-matières. Chaque composant peut alors intégrer sa propre boucle circulaire de recyclage pour être réutilisé dans la production de nouveaux textiles.

Cette innovation permet de répondre aux nouvelles obligations introduites dans le cadre de la loi AGEC et des agréments des éco-organismes. L'objectif est d'augmenter le taux de collecte de déchets et l'incorporation de matières recyclées dans les nouveaux produits. En 2022, 827 000 tonnes de textiles et linges de maison ont été mises sur le marché français (15 % de plus par rapport à 2021).

Les déchets textiles aujourd'hui sans solution induisent l'émission directe et indirecte de quantités importantes de tonnes de CO₂ dans l'environnement. Grâce au procédé circulaire et basse énergie de Recyc'Elit, une quantité significative de CO₂ pourra être évitée et participant ainsi à la décarbonation de l'industrie textile.

La société a été fondée par deux frères : Raouf Medimagh, docteur et auparavant enseignant-chercheur en chimie organique au Biotechpole de Sidi Thabet-Tunis et Karim Medimagh, docteur en chimie analytique et dirigeant d'une PME en croissance spécialisée dans l'analyse des composés organiques volatils. Leur binôme complémentaire associe compétences scientifiques, entrepreneuriales et commerciales.

Financer le passage à l'échelle industrielle

En 2022, l'entreprise a construit un pilote qui a permis de valider la faisabilité technique du procédé. L'innovation permet de répondre à l'équation économique de revalorisation avec une qualité de matière équivalente au textile « traditionnel » (pétro-sourcé). Cette première étape a été accompagnée par différents organismes dont la région Auvergne-Rhône-Alpes et Refashion, l'éco-organisme de la Filière Textile d'habillement, Linge de maison et Chaussure. Recyc'Elit est également accompagnée dans le cadre d'un projet de co-développement par la SATT Pulsalys.

La levée de fonds vise à financer un démonstrateur qui va permettre de traiter 100 fois plus de déchets textiles (soit 100 t de déchets par an) d'ici 2025 avec des acteurs industriels stratégiques.

« Donner une vie sans fin à des déchets sans fin de vie, telle est notre ambition et nous avons une grande confiance sur le fait de pouvoir y arriver. Ce projet de décarbonation s'inscrit parfaitement dans notre ADN en tant que scientifiques mais également en tant que citoyens « du monde », car c'est un effort global qu'il faudra mener pour résoudre ce problème mondial. Nous sommes accompagnés par des acteurs académiques, institutionnels et financiers de qualité qui nous permettront d'atteindre nos objectifs » indiquent **Raouf et Karim Medimagh, co-fondateurs de la société Recyc'Elit.**

« Avec son innovation de rupture résolvant la problématique de déchets sans solution, Recyc'Elit donne tout son sens au qualificatif "DeepTech". Sa solution aura un véritable impact positif sur la filière textile. Ce projet industriel durable, porté par une équipe de grande qualité s'inscrit parfaitement dans la stratégie de financement du Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain (FAIM) géré par Demeter. Nous sommes très heureux d'accompagner ces deux entrepreneurs dans le développement de leur solution et de leur entreprise. » précise **Céline Charvin, Directrice d'investissement chez Demeter.**

« Nous sommes très enthousiastes à l'idée d'accompagner Recyc'Elit avec le fonds Pertinence Invest 2. La société a comme ambition de participer à la transition écologique de la filière textile grâce au recyclage de leurs déchets. Recyc'Elit a pour cela développé un procédé de recyclage chimique novateur par solvolysé. Fonctionnant à pression atmosphérique et à température modérée, il permet de dépolymériser sélectivement des déchets réputés difficiles à recycler, et donc d'alléger l'impact environnemental de cette industrie.» ajoute **Nicolas Penet, Directeur d'investissement chez UI Investissement**

« Nous sommes très heureux d'accompagner le développement de Recyc'Elit au travers de sa solution disruptive qui permet d'offrir une solution de recyclabilité innovante pour les textiles répondant ainsi aux enjeux des nouvelles obligations définies par la loi AGECE. Par son intervention la Banque des Territoires, mandatée par l'Etat dans le cadre du programme Territoires d'innovation de France 2030, participe à l'émergence de nouveaux modèles de développement territorial innovants. » complète **Gabriel Giabicani Directeur Adjoint de l'Investissement, en charge de l'Innovation et des opérations, à la Banque des Territoires**

« La Caisse régionale Centre Est du Crédit Agricole, à travers sa filiale d'investissement dans l'innovation CA Création, est fière d'apporter son soutien au développement de cet acteur de la transition écologique

et à sa talentueuse équipe. L'ambition de Recyc'Elit s'inscrit parfaitement dans cette nécessaire transformation de l'industrie textile vers un modèle plus vertueux et plus durable. » ajoute **Laurent Saccucci, Directeur d'Investissement chez Crédit Agricole Création.**

Intervenants sur l'opération :

Demeter : Céline Charvin, Christophe Desrumaux, Valentine Clinkspoor

UI investissement : Nicolas Penet

La Banque des Territoires pour France 2030 : Matthieu Solonel, Fred Karel Tchuitcheu-Nitcheu, Pierre Lagresle

Crédit Agricole Création : Laurent Saccucci

Conseils de l'opération :

Juridique Société : Fairlight, François Pujol

Juridique Investisseurs : Villechenon, Morgan Hunault-Berret, Alix Tricot et Alice Laroque

Audit Propriété Intellectuelle : Cabinet LTL, Jean-Jacques BOUILLET

Audit Comptable : BM&A, Pierre-Emmanuel Passelègue et Matthieu Schaller

Audit RH : Cabinet Chantal Baudron, Valérie Carré

Audit ESG : Greenflex, Stefan Bachevillier, Yael Zylberberg et Jeanne Lebot

Contacts presse

Recyc'Elit Raouf MEDIMAGH 06 49 64 53 73 communication@recyc-elit.com	Demeter Aleksandra TEXIER media@demeter-im.com	UI Investissement Laurent Maillard 06 60 59 77 07 communication@ui-investissement.fr	Banque des Territoires Nathalie Police 06 71 43 46 38 Malek.prtat@caissedesdepots.fr SGPI (France 2030) 01 48 75 64 68 presse.sgpi@pm.gouv.fr	Crédit Agricole Création Laurent Saccucci Laurent.saccucci@ca-centrest.fr
---	---	--	---	---

A propos de Demeter

Demeter est un acteur européen majeur de l'investissement en capital risque, capital développement et infrastructure dans la transition énergétique et écologique. Ses fonds investissent de 1 à 30 millions d'euros pour soutenir les entreprises du secteur à tous les stades de leur développement : startups innovantes, petites et moyennes entreprises, projets d'infrastructure. L'équipe de Demeter compte 38 personnes basées à Paris, Lyon, Bordeaux, Madrid et Düsseldorf, gère 1,3 milliard d'euros et a réalisé 230 investissements en 17 ans. L'équipe lyonnaise est en charge de la gestion du Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain (FAIM).

Plus d'informations : www.demeter-im.com

A propos du FAIM Lyon – Saint-Etienne

Le FAIM (Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain) est un fonds d'amorçage et de capital-risque qui a vocation à soutenir des activités productives à forte utilité sociale ou environnementale sur les territoires métropolitains de

Lyon et de Saint-Etienne. Doté de 70 millions d'euros, il bénéficie du soutien d'acteurs publics avec l'engagement des Métropoles de Lyon et de Saint-Etienne respectivement à hauteur de 17 millions et de 5 millions d'euros, ainsi que de la Banque des Territoires, agissant pour le compte de l'État dans le cadre du Programme France 2030 « Territoires d'innovation », avec 10 millions d'euros. Ce fonds mobilise également de nombreux investisseurs privés rassemblant à la fois des industriels et des acteurs institutionnels. Il est classifié « Sustainable Finance Disclosure Regulation article 9 », le plus haut standard en matière d'investissement durable.

Plus d'informations : <https://demeter-im.com/faim/>

A propos d'UI Investissement

Société indépendante et spécialiste du développement des entreprises françaises non cotées, UI s'engage et s'investit, depuis plus de 50 ans, aux côtés de dirigeants de PME et d'ETI en croissance pour faire émerger et développer des entreprises économiquement et durablement performantes.

UI Investissement gère près d'1,5 milliard d'euros d'actifs et s'investit auprès de 300 dirigeants dans des secteurs d'activité essentiels à la société comme la santé, l'agro-business ou l'industrie et les services. Le capital développement et transmission, cœur historique de l'activité d'UI représente plus de la moitié de l'actif sous gestion et permet de faire bénéficier plus de 50 entreprises de l'expertise opérationnelle et des outils méthodologiques développés par UI. En parallèle, les équipes et véhicules d'investissement dédiés à l'innovation et à la consolidation permettent d'accompagner les entreprises tout au long de leur cycle de vie et de contribuer au dynamisme économique des territoires.

UI s'appuie aujourd'hui sur plus de 70 salariés et plus de dix implantations régionales notamment à Nantes, Orléans, Rennes, Caen, Reims, Strasbourg, Dijon, Besançon, Clermont-Ferrand, Lyon, Limoges, Marseille et Lille en complément de ses équipes de Paris.

Pour plus d'informations : www.ui-investissement.fr

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

À propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clés de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir

A propos de Crédit Agricole Création

Acteur du capital-risque depuis plus de 20 ans avec plus de 130 opérations réalisées, Crédit Agricole Création est une filiale de la caisse régionale Centre-Est du Crédit Agricole, spécialisée dans l'accompagnement haut de bilan des jeunes entreprises innovantes. Le fonds accompagne les start-ups issues de son territoire en partenariat avec des acteurs de référence du capital-investissement. Porté par les valeurs du modèle mutualiste, Crédit Agricole Création met au profit de ses participations les différentes compétences du Groupe Crédit Agricole .